



## **CHSCT du 29 novembre 2018 – déclaration de la CGT**

Alors que le CHSCT se réunit pour la dernière fois dans sa composition actuelle avant les élections du 6 décembre, la CGT voudrait tout d'abord remercier nos collègues de la DRH, et particulièrement de CRHAC2 pour leurs efforts afin que le CHSCT fonctionne au mieux, et d'une façon plus générale pour leur travail au service des agents d'administration centrale.

Nous remercions tout particulièrement les assistantes sociales et les infirmières pour leur dévouement et leur gentillesse, et les conseillers de prévention pour le sérieux de leurs interventions chaque fois qu'il est fait appel à eux. Nous savons que leur tâche est souvent difficile, que même en se démenant ils ne sont pas toujours en mesure d'apporter des solutions à la hauteur des problèmes rencontrés, mais leur travail a du sens, il est utile.

La CGT voudrait également rappeler que l'existence des CHSCT est menacée dans la Fonction publique par Action publique 2022, après que les modifications récentes du code du travail ont considérablement réduit son rôle dans le secteur privé. La CGT continuera à se battre pour que nos conditions de travail ne reculent pas de plus d'un siècle, au temps notamment où les CHSCT n'existaient pas, et nous voulons appeler les cadres dirigeants, en premier lieu la secrétaire générale et le directeur des ressources humaines, à faire tout ce qu'ils pourront pour préserver les CHSCT dans la Fonction publique et dans nos ministères. Les CHSCT sont gênants pour ceux qui confondent efficacité et baisse des effectifs, productivité et souffrance au travail, réorganisation et maltraitance, progrès et paupérisation. C'est pourquoi ils sont attaqués ; c'est aussi pourquoi ils sont nécessaires, car une organisation sociale qui néglige l'humanité n'est pas durable. Ce ne sont pas les événements actuels à chaque carrefour et aux Champs-Élysées qui nous contrediront.

Nous voudrions aussi tirer un bilan de l'action du CHSCT d'administration centrale depuis 4 ans.

Il nous semble avoir progressé sur certains sujets, et que sur d'autres la marge de progrès est énorme. Il nous semble aussi qu'il faut trop souvent déployer des efforts disproportionnés pour obtenir simplement d'arriver (quand on y arrive !) à une situation normale sur certains sujets et dans certains secteurs.

Nous citerons parmi les points satisfaisants :

- l'avancée du travail sur le recensement des risques et leur prévention, même s'il est loin d'être abouti et concrétisé dans les faits, au-delà des documents

- bien présentés et des déclarations d'intention ;
- la réalisation de l'espace de repos en Tour Séquoia, en regrettant que l'appropriation spontanée que les agents en avaient faite ait été bureaucratisée ;
- la réalisation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite à l'étage 0 de l'Arche, avec là aussi des nuances sur son utilisation trop limitée.

Sont en revanche des motifs d'insatisfaction et de nuisance persistants, malgré de nombreux avis du CHSCT :

- la promiscuité des agents dans des bureaux partagés trop petits,
- l'insuffisance de la protection acoustique en Tour Séquoia,
- la propreté des locaux dont le nettoyage est très superficiel,
- l'état de saleté et de délabrement du plot I,
- l'absence de médecins de prévention en nombre suffisant et le manque de réflexion de la DRH sur les moyens de les fidéliser,
- les menaces qui pèsent sur la restauration dont le coût augmente du fait d'une baisse de fréquentation qui semble avoir été fabriquée exprès ; nous citerons parmi les causes de désaffection : les plats servis froids, la facturation à la pesée des fruits et légumes frais, les queues à la Tour Séquoia dues à la concentration des réunions dans ce bâtiment par manque de salles de taille suffisante dans l'Arche, les travaux non faits avant l'emménagement en TS obligeant à des fermetures répétées du restaurant, la fermeture du restaurant de l'Arche sans solution de remplacement pendant plusieurs mois, la faible proposition de repas bio et végétariens, la baisse continue de la qualité... et les tarifs eux-mêmes pour ceux des agents dont le reste à charge est trop important au regard de leur rémunération. Tous problèmes qui ont déjà été maintes fois abordés par la CGT en comité de restauration, qui ont été négligés et qui risquent d'aboutir, nous le sentons venir, à la fermeture définitive du restaurant de la Tour Séquoia.

Quant aux efforts considérables, épuisants, qu'il nous faut déployer pour obtenir... pas des privilèges, oh non, ni même du confort, mais simplement des situations de travail normales, les exemples sont malheureusement nombreux :

- avoir une température normale dans certains locaux de travail,
- pouvoir respirer quand on travaille à la reprographie, à la diffusion ou à la cellule des dossiers,
- être éclairés par une électricité non clignotante,
- prendre l'ascenseur quand on est non voyant,
- avoir un entretien d'évaluation (40% des agents d'administration centrale n'en ont pas),
- et bien sûr faire comprendre qu'une étude d'impact avec un volet RH, en cas de réorganisation, ne remplit pas son rôle lorsqu'elle se borne à affirmer : «Pas d'impact», ce qui se révèle toujours faux, ou bien lorsqu'elle promet des «améliorations des conditions de travail» démenties par les faits.

Cette énumération ne se veut pas accusatrice mais vise simplement à mettre en

évidence que les causes majeures de ces dysfonctionnements persistants sont toujours les mêmes et que, les connaissant, nous pouvons les corriger. Ce sont l'absence de préoccupation de la prévention en amont des prises de décisions, la méconnaissance des circuits et contraintes réels du travail par les décideurs et le mépris des représentants du personnel et des instances de dialogue social. À notre avis, beaucoup de problèmes difficiles à résoudre a posteriori seraient évités s'il n'en était pas ainsi.

Comme lors du dernier CHSCT, la CGT veut alerter sur les conditions de réorganisation de la DICOM où de nombreux agents sont en souffrance et l'ambiance dégradée, plus personne ne sachant qui fait quoi. Les équipes sont consciencieuses, avec une charge de travail depuis longtemps importante qui s'accroît encore et la perspective de mise en place d'astreintes, y compris le week-end, pour répondre à des commandes des cabinets qui risquent de demander tout et n'importe quoi : photo, vidéo, graphisme, presse, réseaux sociaux, déplacement sur le terrain... La DICOM ne doit pas devenir une agence de communication "politique" qui effectue du travail de cabinet sans en avoir ni les rémunérations ni les primes, et surtout au détriment de ses missions de communication institutionnelle au service des citoyens.

La CGT alerte également sur le malaise persistant au sein de la sous-direction de la responsabilité environnementale des acteurs économiques (REAE) du CGDD. Le management de la précédente sous-directrice avait généré entre 2015 et 2018 nombre de situations conflictuelles et avaient mis plusieurs agents dans une situation de très grande souffrance au travail. Or, à peine quelques semaines après l'arrivée de la nouvelle sous-directrice en juin 2018, des incidents sont à nouveau survenus, avec instauration d'un climat de défiance et des personnes qui sont incitées à quitter leur poste alors qu'une réorganisation est entamée et que les agents devraient avoir priorité de repositionnement.

De manière générale, le management global et inapproprié de la sous-direction favorise une situation de stress pour une majorité d'agents et accentue les risques psycho-sociaux.

Le CGDD a vécu il y a un an une réorganisation difficile, violente pour beaucoup d'agents. Au moment où il se lance dans une nouvelle réorganisation, il convient que les agents soient respectés et protégés de méthodes d'élimination qui ont fait des ravages à France Télécom et ne doivent pas être introduites ni tolérées en administration centrale. Nous demandons une inspection de ce service par le CGEDD.

Enfin nous vous demandons de transmettre aux membres du CHSCT les plans de prévention des risques psychosociaux du CPII, du CMVRH et de la DGITM, qui ne nous ont pas été communiqués lors de la réunion du 18 octobre, qui était pourtant consacrée à ce sujet.